

Nos principaux interlocuteurs

Nom - Prénom - Fonction :

.....
.....

Tél. mobile :

Tél. ligne directe :

Fax ligne directe :

E-mail :

(autorisation d'utilisation de votre email : loi LCEN)

oui non*

Nom - Prénom - Fonction :

.....
.....

Tél. mobile :

Tél. ligne directe :

Fax ligne directe :

E-mail :

(autorisation d'utilisation de votre email : loi LCEN)

oui non*

Nom - Prénom - Fonction :

.....
.....

Tél. mobile :

Tél. ligne directe :

Fax ligne directe :

E-mail :

(autorisation d'utilisation de votre email : loi LCEN)

oui non*

**40, Rue Eugène Jacquet - SP n°15
59708 Marcq-en-Baroeul Cedex
Tél. : 03 20 99 45 57
Fax : 03 20 99 46 30**

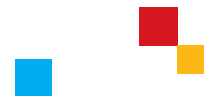
Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite "informatique et libertés", et de la loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (Loi LCEN), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour ce faire, nous vous invitons à nous écrire par mail à l'adresse suivante : medef@medef-lille-metropole.fr.

* En prolongement de la nouvelle loi du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (Loi LCEN) et tenant compte des dispositions de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, nous vous invitons à nous donner votre accord pour que nous puissions communiquer avec vous par tous types de canaux de communication (e-mailing, mailing papier, SMS...).



Mouvement
des Entreprises de France
MEDEF
Lille Métropole

Renseignements relatifs à l'entreprise (Tous les champs sont à remplir en fonction du Kbis)



Société :

Enseigne :

Forme juridique : Capital :

Siret :

Adresse :

.....

Tél : Fax :

Site web :

Activité :

.....

Code NAF :

CA HT annuel :

Effectif global :

Mr ou Mme :

Représentant légal de la société :

Tél direct : Fax direct :

E-mail :

(autorisation d'utilisation de votre email : loi LCEN)

oui non*

Souhaite adhérer au MEDEF de LILLE MÉTROPOLE,

à compter du.....

Cachet :

Signature :

L'adhésion est faite pour l'année en cours et sera renouvelée tacitement par périodes d'une année civile sauf dénonciation réceptionnée par LRAR avant le 1^{er} octobre de chaque année.